

ASSEMBLÉE NATIONALE
31 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N° II-713

présenté par

M. Bilongo, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:

Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport évaluant la stratégie budgétaire des politiques de jeunesse dans les quartiers prioritaires de la ville et visant à l'ajustement des ressources allouées à celles-ci.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons au Gouvernement la remise d'un rapport évaluant la stratégie budgétaire des politiques de jeunesse dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), et visant à l'ajustement des ressources allouées à celles-ci.

Selon un rapport de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) de 2021, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) regroupaient 5,4 millions d'habitants dont 40 %, de moins de 25 ans. La population des QPV est donc une population jeune, plus jeune que

dans le reste de la France métropolitaine, où les moins de 25 ans représentent 29 %. Le rapport détaille : « Davantage touchés par les inégalités scolaires et par le chômage, les jeunes des QPV restent défiants par rapport aux politiques et aux institutions qui les considèrent plus comme un problème que comme une ressource possible. » Édifiant. Preuve s'il en fallait que ce que l'extrême-droite appelle « territoires perdus de la République » sont en fait des territoires abandonnés par la République.

Ce rapport poursuit : « le financement des JOP a dû accuser un certain nombre de surcoûts. ». Il est légitime de se poser la question d'un sacrifice de notre jeunesse et des politiques qui lui sont dédiées au profit, surtout en Île-de-France, des JOP. L'austérité n'augure rien de bon pour nos jeunes dans ces quartiers. Les révoltes urbaines récentes n'ont sans doute rien appris à nos gouvernants, si ce n'est la volonté de toujours plus d'ordre.

Il nous faut creuser les raisons de la colère, et l'ampleur de l'abandon dans ces quartiers pour notre jeunesse. Notre hypothèse est celle d'une sous-dotation de ces espaces urbains, la stagnation des ressources budgétaires qui y sont allouées à destination des jeunes, et in fine un résultat aggravant la rupture d'égalité.

Voilà pourquoi nous estimons capital de sommer le Gouvernement de soumettre un rapport évaluant la stratégie budgétaire des politiques de jeunesse dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), et visant à l'ajustement des ressources allouées à celles-ci.